

### MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

# **DOSSIER DE PRESSE**

# **MARDI 30 MARS 2010**

Présentation du diplôme d'honneur remis aux anciens combattants de la seconde guerre mondiale

# **Sommaire**

Note aux rédactions	3
Édito du secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens combattants	4
Le diplôme d'honneur aux anciens combattants de la seconde guerre mondiale	5
Visuel du diplôme	6
Annexe 1 : légende du diplôme	7





DÉLÉGATION À L'INFORMATION ET À LA COMMUNICATION DE LA DÉFENSE

# **NOTE AUX REDACTIONS**

Paris, le jeudi 25 mars 2010

## **Hubert FALCO**,

Secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens combattants,

# Jacques PÉLISSARD,

Président de l'Association des Maires de France

vous invitent à la

# Présentation du diplôme d'honneur remis aux anciens combattants de la seconde guerre mondiale

# Mardi 30 mars 2010 à 17 heures Hôtel de Pentemont

Dans le cadre du 70<sup>e</sup> anniversaire de la seconde guerre mondiale, Hubert Falco souhaite rendre hommage aux quelques 250 000 anciens combattants de la seconde guerre mondiale par la remise d'un diplôme d'honneur.

La remise du diplôme sera assurée par les maires qui souhaiteront s'associer à cette initiative.

La conférence de presse se déroulera à l'Hôtel de Pentemont, 37 rue de Bellechasse, Paris 7<sup>e</sup>.

Les journalistes et photographes souhaitant assister à cette manifestation doivent impérativement s'accréditer auprès du service presse du secrétariat d'État à la Défense et aux Anciens combattants.

## Cabinet du secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens combattants

Aurélie BROCHOT Conseillère presse et communication Tél: 01 44 42 13 77 - 06 33 98 88 55

Fax: 01 44 42 10 62

service.communication@defense.gouv.fr

#### Association des maires de France

Marie-Hélène GALIN Chef du service de la communication Tél: 01.44.18.13.59 mhgalin@amf.asso.fr

# Édito de Hubert Falco, secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens combattants

Soixante-dix ans ont passé. Le temps a fait son œuvre. Celles et ceux qui avaient seize ou vingt ans quand ils ont pris le maquis ou rejoint la France libre à Londres ont les traits du visage éprouvés par la vie et la succession des ans. Mais la mémoire de la Seconde Guerre mondiale est encore bien présente à l'esprit de ces combattants.

Servant dans l'Armée française, les Forces Françaises Libres ou la Résistance, ils ont accompli leur devoir aux heures terribles de l'histoire et se sont engagés au nom de valeurs qui fondent encore notre République.

En leur remettant aujourd'hui un « diplôme d'honneur », nous accomplissons un geste symbolique. Nous leur rendons hommage et nous leur disons notre admiration et notre gratitude. Nous savons une chose : c'est grâce à leur engagement et à leur sacrifice que nous jouissons aujourd'hui de notre liberté.

Nous donnons également à chaque commune de France et à chaque représentation consulaire à l'étranger l'occasion de célébrer ses anciens combattants et de partager avec eux la mémoire de la Seconde Guerre mondiale.

Si ce diplôme est fait de papier, les rencontres et les moments que sa remise peut susciter sont, quant à eux, faits d'émotion et d'humain : c'est cela qui importe à nos yeux. Et je formule le voeu que, partout en France et dans nos consulats, la remise de ce diplôme d'honneur soit un moment privilégié pour transmettre la mémoire combattante aux jeunes générations.

Hubert Falco secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens combattants

# Le diplôme d'honneur aux anciens combattants de la seconde guerre mondiale

Dans le cadre du 70<sup>e</sup> anniversaire de la seconde guerre mondiale, **Hubert Falco souhaite** rendre hommage aux quelques 250 000 anciens combattants de la seconde guerre mondiale encore en vie par la remise d'un diplôme d'honneur.

Cette initiative du secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens combattants concerne toutes les familles et toutes les communes.

La remise de diplôme correspond à la volonté du Président de la République de faire de ce 70<sup>e</sup> anniversaire une mobilisation nationale.

Le diplôme sera remis par les maires qui le décideront, et dans le cas des ressortissants vivant à l'étranger, par les consuls de France.

L'Office National des Anciens Combattants et des Victimes de Guerre, au travers de ses directions départementales, aura la responsabilité technique et logistique de remettre à chaque maire la liste des anciens combattants de sa commune et les diplômes correspondants.

Les maires remettent le diplôme au moment qu'ils jugent opportun. À titre d'exemple, la cérémonie peut se dérouler le 8 mai, à l'occasion de la journée commémorative de la victoire de 1945, le 18 juin, le 14 juillet, le 11 novembre ou lors d'une commémoration liée à l'histoire locale.

Pour les bénéficiaires qui ne seraient pas en mesure de se déplacer le jour de la remise des diplômes, celle-ci pourrait se faire ultérieurement, à l'initiative du récipiendaire.

# And in contrast of the same of the same particular agency and

# Le diplôme d'honneur

### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE







Fait à Paris, le	
Décerné à M	
T-4000	
En reconnaissanc	e de son action pour la France.

Le secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants

Hubert Falco

# Annexe 1 : légende du diplôme

De gauche à droite et du haut vers le bas :

## 1<sup>ère</sup> ligne:

- Conducteur de char TDM 10, marsouin RBFM
- Officier FAFL
- Légionnaire
- Tankiste du 3<sup>e</sup> RSAR
- Goumier du 3<sup>e</sup> GTM (groupement de tabors marocains)
- Marin FNFL
- Jean Moulin

### 2<sup>ème</sup> ligne:

- Général Leclerc (signant la capitulation japonaise)
- Tirailleur sénégalais
- Résistants FFI
- FNFL
- Servant de mortier du 11<sup>e</sup> Tabor
- Marcelle Cuny, résistante (avec brassard)
- Colonel Fabien

## 3<sup>ème</sup> ligne:

- FAFL devant son Wing 145
- Femme métisse transmetteur
- Etat-major FNFL
- Tirailleur du 6<sup>e</sup> Régiment de tabors marocains (RTM)
- Femme de l'état-major des FNFL
- Résistant des Forces françaises de l'Ouest à Royan (avec brassard)
- Général de Gaulle